L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 16 JUIN 1883. 56me Année

Bidder, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La., Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 16 JUIN 1883

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition quotidienne.

Un an.....$12 00
Six mois.....6 00
Trois mois.....3 00
Un mois.....1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

Edition du Dimanche.

Un an.....$3 00

Rendue dans deux feuilles.

Edition hebdomadaire.

Un an.....$2 00
Six mois.....1 00
Quatre mois.....1 00
Trois mois.....75

Rendue dans deux feuilles.

Vente qui aura lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse d'Orléans dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles.

PAR B. ONORATO—Propriété de valeur dans le Premier et Troisième Districts.

PAR W. I. HODGSON—Propriété d'agrément de valeur, cette est-ouest des rues Bourgogne et Treille.

PAR LE SHERIF—Au No 58 rue Dauphine, magasin de chaussures. Aussi, à son entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres, un lot de meubles.

Aux contribuables en défaut.

Un supplément que nous publions aujourd'hui renferme la description de propriétés dont le collecteur de taxes d'Etat du district supérieur de la paroisse d'Orléans doit opérer la vente au vertu des lois de 1882. Les propriétés à vendre sont naturellement celles sur lesquelles pèsent des taxes d'Etat non acquittées. Nous appelons sur ces annonces l'attention toute particulière des contribuables en défaut.

Le port de New York et celui de la Nile-Orléans.

Si nous jetons un coup d'œil, d'un côté, sur le port de New York, de l'autre, sur celui de la Nouvelle-Orléans ; si nous comparons leurs avantages naturels, les privilèges dont ils jouissent, grâce à leur situation géographique, les perspectives qui s'ouvrent devant chacun d'eux, les grandeurs auxquelles ils sont appelés — nous ne pouvons diminuer la fierté, la confiance que nous inspire celui des deux auquel nous appartenons, et, si l'on mettait sur le tapis les chances futures de ces deux villes, il nous semble que nous n'hésiterions pas à parier pour la Nile-Orléans.

Est-ce à dire que, placée comme ils le sont, l'un au nord-est, l'autre au sud-ouest de l'Union, ces grands centres de population et de commerce ne puissent co-exister, prospérer ensemble, sans se nuire mutuellement ? Non, certes. Chacun d'eux a un rôle bien nettement indiqué par sa situation géographique, et leur champ d'activité est complètement indépendant.

New York a été établi en vedette, sur le chemin de l'émigration européenne, et ses progrès inouïs, sans précédents dans l'histoire, sont l'ouvrage de la nature plus encore que de l'énergie et de l'intelligence de ses habitants. Les chemins de fer sont bientôt venus achever l'œuvre ; ils ont donné à cette ville, par derrière, dans la direction de l'intérieur, la situation privilégiée qu'elle occupait déjà du côté de l'océan ; ils lui ont permis de dévorer, de distribuer, à travers le nouveau continent, les flots humains, les richesses matérielles qu'elle recevait de toutes les parties du Vieux Monde.

Est-il rien de merveilleux comme le spectacle qu'elle nous offre ? D'un côté, des milliers et milliers de vaisseau et de voiliers qui, partis des points les plus divers, les plus opposés de l'Europe, convergent tous vers un même but, la baie d'Hudson ; de l'autre, une multitude de lignes de fer qui, sortant des rives de cette même baie, se séparent peu à peu, à mesure qu'elles s'en éloignent, et se développent en un gigantesque éventail pour aller verser au Nord, au Sud, à l'Est, à l'Ouest de l'Amérique du Nord les populations et les richesses du globe. On dirait d'un immense pêcher, placé entre l'Ancien Monde et le Monde Nouveau, pour mesurer le mouvement des migrations humaines et du commerce de l'univers, comme l'humble sablier, sur les plus modestes barques, sert, aux matelots, à mesurer les heures et les minutes.

Inutile de nier la grandeur, la puissance sans égale, que donne à New-York une pareille situation. Il ne faut rien moins qu'une révolution complète, opérée dans le trafic général de peuple à peuple, de continent à continent, qu'une autre direction imprimée à toutes les activités humaines, pour y porter atteinte.

Eh bien, cette révolution, elle n'est peut-être pas si éloignée qu'on le croit, et il se manifeste déjà plus d'un grave symptôme qui en indique l'approche.

Ne voit-on pas se déplacer l'axe du commerce, et les navires tendre à dévier légèrement vers le Sud, vers le Golfe du Mexique, destiné, semble-t-il, à devenir le point central de tout ce mouvement ?

Qu'a-t-il fallu pour opérer un changement si prodigieux dans le négoce de la région la plus vaste, la plus peuplée du globe, que l'on appelle l'Asie ? Rien qu'une idée extrêmement simple, échappée du cerveau d'un ingénieur, dont l'habileté s'élève presqu'à la hauteur du génie, rien que le percement de l'isthme de Suez.

Ce que cet ingénieur a accompli entre l'Europe, l'Afrique et l'Asie, il est en train de le renouveler entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud : dans quelques années, les deux Océans, Atlantique et Pacifique, seront reliés par un canal qui établira de l'un à l'autre une rapide voie de communication. Désormais, le marin pourra se rendre, en ligne droite, du Sud de l'Europe jusqu'aux régions les plus éloignées de l'Océanie. Tous les anciens circuits entre des plus vastes continents sont complètement abolis, toutes les distances sensiblement abrégées.

Il y a plus. Comme toutes les hardiesses trouvent des imitateurs, comme toute grande idée se prête à une foule d'applications, nous diverses qu'utiles, comme tout pionnier heureux est suivi bientôt de milliers d'autres, qui veulent tenter la même bonne fortune, voici que l'on entame, avec une audace plus grande encore, une entreprise qui va donner une importance nouvelle à la première, et M. Reclus vient, en somme, d'en s'y attendait le moins, doubler M. de Lesseps. Avant cinq ans, peut-être, un chemin de fer aux voies-nous traversera l'isthme de Tehuantepec. Traversons, disons-nous, hardiment ce nouvel isthme, car nous ne doutons pas du succès, malgré ses dehors de folle témérité.

L'idée n'est pas nouvelle, après tout, et comme nous l'apprenait dernièrement une correspondance de France, un autre ingénieur avait paru dans ce monde, avant M. Eads. Cette entreprise, d'un caractère si essentiellement américain, est une idée française ; elle avait, il y a longtemps déjà, reçu l'approbation de bien des savants et la démonstration complète, facile, n'en est plus douteuse, aujourd'hui, pour personne.

Nous voilà donc, dans la mise à exécution du projet du célèbre ingénieur de l'Ouest, qu'il en soit ou non le véritable initiateur, la consolidation de l'entreprise de M. de Lesseps ; nous sommes heureux de voir s'établir, dès le premier jour, cette seconde voie de communication entre les deux grands océans, voie qui nous paraît aussi indispensable que le second canal de Suez, aujourd'hui réclamé à grands cris, et dont on n'a entamé, malheureusement, la nécessité qu'après coup.

On se prêt de qui [illegible] cette transformation, en [illegible] tout à l'heure le [illegible] l'axe du commerce du [illegible] de la Nouvelle-Orléans, qui se trouve au centre de la nouvelle route, qui va servir d'escale aux navires d'Europe se dirigeant vers le Pacifique, et d'intermédiaire entre le grand Ouest et le reste du globe.

Ne l'oublions pas, c'est à elle [illegible] ; elle a droit à tous les encouragements du public et de la Presse ; elle les mérite, elle les obtiendra. Pour notre part, nous ne pouvons que le lui donner ; ses efforts actuels et la félicitons d'avance des succès qui l'attendent.

Les soies de la Nouvelle-Orléans.

Nous venons de voir deux nouveaux échevaux de soie sortis de la filature Herbelin, située, comme on le sait, rue Decatur, entre Bourgogne et Esmarais. Ils sont énormes, magnifiques surtout beaucoup plus beaux que ceux que nous avions eus déjà sous les yeux ; ils sont une preuve des progrès rapides qui se font, tous les jours, dans cette intéressante fabrique.

Dans bien peu de temps, les produits en égaleront complètement ceux que fournissent les pays d'Europe où cette industrie est servie à son plus haut degré de perfection, ceux du nord de l'Italie et du Midi de la France. Que faut-il pour cela ? L'amélioration de la race de la précieuse chenille, au moyen de l'acclimatation et, surtout, des progrès apportés dans l'élevage.

Nous possédons ici plus d'un expert habile ; nous les connaissons et nous les savons extrêmement difficiles.

Loin de les blâmer de la sévérité de leurs appréciations, nous les en remercions ; ils rendront ainsi plus d'un service à ceux d'entre nous qui ne laissent dans l'industrie nouvelle ; ils leur épargneront des illusions nuisibles et, par suite, bien des découragements ; ils feront rentrer dans la voie droite ceux qui, par trop d'expérience, s'en étaient écartés ; ils contribueront à doubler les progrès de ceux qui sont déjà dans le bon chemin.

Or, voici leurs estimations des produits de la fabrique Herbelin.

La soie filée dans cette maison vaut, sur les marchés européens, pour le moins, $7, c'est-à-dire, $1 60 de plus que les soies du Japon.

Nous voudrions que ces lignes pussent tomber sous les yeux des fabricants du New-Jersey ; ils verraient ce qu'ils perdent à s'approvisionner dans ce pays, au lieu de s'adresser directement nous demander nos produits.

Les soies, échantillons des soies filées par M. Herbelin, sont exposés dans nos bureaux ; nous invitons les connaisseurs à venir les examiner, bien persuadés qu'ils partiront étonnés de la supériorité de leur qualité.

Telle qu'elle est installée aujourd'hui, la fabrique Herbelin peut filer de 25 à 30 livres de soie par jour.

On le voit, ce sont là, dès les débuts, des résultats que l'on ne pouvait espérer. Nous en félicitons autant la communauté que l'habile industriel qui s'est jeté, avec tant de hardiesse, dans une pareille entreprise.

M. Herbelin, n'est pas, du reste le seul, à la Nouvelle-Orléans, qui se livre à l'industrie de la soie. L'*Industrial Southern Silk Association*, installée à l'Hôtel St-Louis, continue, aujourd'hui, avec courage et succès, au moyen du filage, la tâche qu'elle s'était imposée dès l'abord qu'elle avait commencée par l'élevage, et elle est arrivée à de beaux résultats. Ne l'oublions pas, c'est à elle [illegible] le premier initiateur. A ce titre, elle a droit à toute sorte d'encouragements du public et de la Presse ; elle les mérite, elle les obtiendra. Pour notre part, nous ne pouvons que le lui donner ; ses efforts actuels et la félicitons d'avance des succès qui l'attendent.

Exercice de la Louisiane.—Encore un heureux qui se découvre ! Hier, la Compagnie de Louisiane a été mise en possession de $10,000 en faveur d'un détenteur de la Banque du Commerce, à Memphis. La Compagnie n'a pas de succursale, à moins que quelque agent habitant à côté ne se charge en ce genre d'un paiement au compte de la Banque du Commerce. Mais, en tout cas, chargée de faire valoir la réclamation de l'heureux qui garde l'inconnu. C'est le billet portant le No 31,903 qui a gagné le troisième lot, $20,000 ; et c'est celui qui a gagné ce billet que possédait la personne en question. Jouer à la Loterie de la Louisiane n'est jamais un mauvais jeu, car n'est-ce pas faire ample moisson que de gagner une seule belle somme pour cinq piastres risquées ?

Buckhannon, W. Va.—Les Drs Newton & Blair déclarent que "Brown's Iron Bitters" donnent un satisfaction générale.

Les Longueurs et les Lenteurs.—Si [illegible] commence au printemps, intéressant une [illegible] tarpide du fait et une circulation parmi [illegible] des Etats-Unis. Une artérielle [illegible] de l'Ouverture Saint-Bolivar Appelant ? donne [illegible] en vertu d'une, une demi-heure avant le départ, arrivera et régiera le fois, accroîtra efficacement la circulation, prêtera une vie et une vigueur nouvelles à toutes les fonctions du corps. A vendre chez tous les pharmaciens.

Nous lisons la *République Française* du 3 juin :

M. Challemel-Lacour a présidé hier matin, la commission de la réforme des consulats.

Les trois points principaux dont la commission va aborder l'examen sont : les modifications à apporter dans l'organisation de la carrière consulaire, le remaniement des circonscriptions consulaires et l'organisation d'un système de renseignements commerciaux.

Lumag'on douna, en présence de la cour, le spectacle de la machine admirable de Montgolfier, de ses ouvriers de ce physicien célèbre fit les plus fortes instances pour être placé dans la machine, on place du matelot que l'on y mit.

Cet animal étant descendu sain et sauf du haut des airs, Louis XVI ordonna qu'on en prit soin, et qu'on le mît en pension chez un nourrisseur de la campagne. Sur quoi Pilatre-de-Rozier, qui entendit donner cet ordre, s'écria :

—Quelle fortune je faisais, si l'on m'eût laissé monter et descendre à ma place ! Sire, je le demande ! Le roi, qui n'aimerait pas ce sort de cet animal, qui lui assurait une nourriture certaine et une vie tranquille, n'aurait pas dédaigné d'en faire autant pour un pauvre ouvrier.

L'Université de la Louisiane.

Hier un public très nombreux s'était rendu au Grand Opera House, afin d'y assister à ce que l'on est convenu d'appeler les Exercices de fin d'année. Pourquoi cette appellation ? Nous ne saurions trop le dire, car à cette cérémonie qui clôt l'année scolaire ne se mêle aucun exercice ; on n'y entend que la proclamation de noms de lauréats, des discours officiels et un orchestre.

Donc il n'y a guère de compte-rendu à écrire sur ce sujet. Néanmoins cette séance est toujours pleine d'intérêt, puisque le mérite et le travail y trouvent leur récompense. Il nous plaît donc d'en parler, d'abord pour donner à nos lecteurs les noms de ceux qui ont obtenu les plus hautes distinctions, et puis pour manifester nos sympathies à une importante institution de l'Etat.

Nous l'avons écrit plusieurs fois, l'Université de la Louisiane est un de ces établissements que l'on doit soutenir en principe, car elle permet aux familles d'élever leurs enfants près d'elles, dans le milieu même où ils doivent vivre—considération d'un prix immense.—Et puis, il faut le reconnaître, elle est dirigée avec autant d'habileté que de sollicitude par un Conseil d'Administration ; et dans son corps enseignant elle compte des hommes de valeur réelle, comme connaissances acquises, comme expérience.

Grâce à ces Administrateurs, à l'usage intelligent qu'ils ont fait des ressources confiées à leurs mains, la situation financière de cette Université est depuis longtemps excellente, et elle n'est encore beaucoup améliorée, l'an dernier, par le don princier de M. Paul Tulane au Département Académique. Cette somme de $20,000 ajoutée à son avoir à la subvention de l'Etat, et au prix que paie chaque élève de l'institution, permettra au Conseil d'Administrateurs de faire les choses plus largement encore que par le passé.

Du reste, la réputation de ce collège est déjà fort répandue ; les élèves lui viennent même d'Etats éloignés, et les bons résultats constatés chaque année ne pourront qu'alimenter ce courant fécondant.

Le programme des études est très varié dans ce Département Académique. Il comprend langues mortes, langues vivantes, histoire, littérature, mathématiques, physique, astronomie et chimie. Pour l'étude de cette dernière branche on a formé et on agrandit sans cesse, dans la mesure de ses ressources, un laboratoire qui constitue un attrait fort puissant sur nombre d'étudiants.

Nous ne sommes plus, Dieu merci ! à l'époque où quelques fauves de Tribunal Révolutionnaire disaient stupidement et actuellement 1883, à Lavoisier, condamné d'avance : "La République française n'a pas besoin de chimistes." Je nos jours, au sein de notre République, on comprend la portée de cette science, et c'est avec raison qu'on lui accorde une très vaste importance dans l'Université de la Louisiane.

Cette Ecole ne se distingue pas seulement par la variété de ses Cours, par la compétence de ceux qui en ont charge, on y remarque encore une discipline bien entendue, bien pondérée. Une pleine confiance est accordée aux élèves ; ils sont traités, dirons-nous, avec tous les égards qu'on se doit dans une société d'élite ; mais s'ils se montrent indignes de ces égards, de cette confiance, la règle leur est inflexible, et ils sont congédiés sans retour.

C'est donc là, entre les murs du collège, un apprentissage de la vie et de ce qu'on se doit les uns aux autres dans une société raffinée. Cette confiance ainsi témoignée à des jeunes gens les impressionne, les relève à leurs propres yeux, elle régit la plus souvent sur leur moral et beaucoup mieux que ne le pourraient faire des sévérités exagérées de pédagogue.

Le nombre des élèves de l'Université va grandissant à chaque rentrée, et nous espérons que la progression se fera de plus en plus accélérée. L'institution le mérite à tous égards. Néanmoins qu'on nous permette de placer ici une observation.

Nous avons appartenu à la Faculté de ce Département Académique, et ce n'est pas sans plaisir que nous y pensons encore ; mais nous avons quitté cette époque—très reprochée d'ailleurs—le chiffre des étudiants demandant à suivre le Cours de Français—car cette étude n'est pas obligatoire—était considérable, et nos élèves alors avec professeurs suffisant avaient peine à faire face à la difficulté à cet enseignement. Si bien que si nous fussions resté à l'Université, nous aurions tout tenté pour qu'un troisième professeur fût adjoint. Or on nous dit—mais nous n'affirmons point le fait—que ces classes de Français—qui sont toujours très peuplées, nous n'en doutons pas—sont à la charge d'un maître unique.

Si le renseignement est exact, nous déplorons qu'il en soit ainsi. Nul professeur ne saurait suffire chaque jour à des divisions d'élèves collectivement à 150 ou 175 élèves ; c'est là une tâche impossible. C'est pourquoi des membres chairvoyants et consciencieux du Conseil d'Administration avaient demandé et obtenu la nomination d'un second professeur de Français. Mais, depuis le répartiteur, en fans du chiffre toujours grossissant de ceux qui s'inscrivaient pour l'étude de cette langue, même no nombre de deux devenait déjà insuffisant.

Le retour à un professeur unique est une très regrettable mesure. Il regrettable qu'on la maintenant on donnerait au public presque le droit de penser que c'est le premier pas vers la suppression d'une langue, utile toujours et partout, et dont il n'est point permis de faire bon marché en Louisiane.

Nous avons la confiance qu'il suffira d'avoir appelé l'attention du Conseil d'Administration sur ce point pour qu'il y remédie avec sa sagacité habituelle. Cette division du travail est absolument indispensable si l'on veut sérieusement qu'il soit fécond.

Il nous serait impossible de nommer ici tous les élèves cités hier à l'ordre du jour. Nous nous contenterons donc—et c'est par là que nous terminerons—de publier les noms des médaillés et de ceux auxquels a été gouverné le degré de Bachelier.

Les trois médailles d'or "Glendy Burke" ont été décernées à MM. A. S. Wheeler, (Elocution), W. E. Knobloch, (Mathématiques), C. B. Stafford, (Composition anglaise.)

Les trois médailles d'or "Judah Touro" à M. C. G. Gill [Histoire, Latin, Grec].

La médaille d'or "Louis Bush" à M. J. J. Sarrazin [Composition française].

Le degré de Bachelier-ès-sciences a été conféré à MM. Sidney Philip Delaup, Arsène Perrilliat, Arthur Seaver Wheeler ; le degré de Bachelier-ès-lettres à M. Charles Harris Stafford, et enfin le degré de Bachelier-ès-arts à M. Arthur Seaver Wheeler.

Longue vie et prospérité à l'Université de la Louisiane ; et nos meilleurs compliments à nos anciens et très affectionnés collègues.

West End.—Ce soir grand Concert-Promenade et M. Liberati qui, par malheur, doit bientôt nous quitter, dit-on. Allons donc à ses dernières soirées, voir si cet homme a vraiment toujours supérieur, toujours intéressant, et vous communiquant invinciblement ses sensations par les quelles il passe en traduisant une mélodie. On se souviendra de lui comme d'un des virtuoses les plus sympathiques qu'il nous ait été donné d'applaudir ici.

Fort Espagnol.—Que pouvons-nous écrire encore au sujet du succès content de M. Salter ? Nous ne trouvons rien de mieux que de faire un emprunt au théâtre et d'écrire ce refrain bien connu :

Heureux celui que le ciel dote
D'une Maccotte !

On ne rencontre plus M. Salter sans lui décocher cette phrase, dont il n'aura jamais trop :

Faranta's Specialities.—C'est encore un bon coin qu'a trouvé M. Faranta en plantant ses tentes à l'angle des rues du Canal et Villeré. Fenie toujours la canal comme rue d'Orléans.

Aujourd'hui matinée et soirée. Décors nouveaux, troupe nouvelle, porte l'affiche.

Entrée 10 cents.

Concert de la Place Jackson.—On remarquait hier au troisième concert donné sur la Place Jackson, une forte majorité de dames. Or, puisqu'il est toujours vrai que ce que femme veut Dieu le veut, voilà un fait de meilleur augure pour la réalisation des projets de MM. les Commissaires. La foule était grande d'ailleurs, et tous ont quitté le coquet square, satisfaits et du choix des morceaux et de l'exécution.

Le *Foyer Créole* (paroisse St-Jacques, Louisiane), du 13 juin :

Résultat de la foire donnée, le 9 et le 10 juin 1883, à la salle St-Michel, pour le bénéfice de l'Hôpital de Charité et de l'Eglise St-Michel :

Entrées.....		168 50
Buvette	Mme Armand Bourgeois	450 00
	Mme René Webre	
	Mme Valmire Mélançon	
Restaurant		183 50
	Mlle Amélie Thibodeaux	
	Mme J. R. Winchester	
Fantaisies		128 00
	Mlle Lizzie D. O'Rourke	
Gâteaux et Crêmes	Mme Mathurin Bossey	93 00
	Mme Jules Dersigy	
	Mme Charles Gondin	
Soda.....		89 00
	Mme Jos Oubre	
Gâteaux et Crêmes	Mme L. Beauxenne	77 00
	Mlle Emilie Turcan	
	Mme Paul Parrain	
Café.....		56 25
	Mlle Marie Portant	
Total.....		$1,385 75
A déduire frais généraux.....		93 50
Bénéfice net.....		$1,192 25
Pour l'Hôpital de Charité.....		600 00
Pour l'Eglise St-Michel.....		592 25

G. RENAUDIER,
S. M.

Les dames patronnesses de la fête donnée pour le bénéfice de l'hôpital de Charité et de l'église St. Michel offrent leurs remerciements à toutes les personnes qui, par leur générosité, ont contribué au succès de leurs habiles, et tout particulièrement à MM. Maspéro, Levesque et Jourdan, Lanoux et fils, aux steamers "Whisper" et "Belle de la Côte", à M. Willy Malarcher, aux dames du couvent du Sacré Cœur, à Mesdames Jacobshagen, Camille Hébert, etc., etc.

Le *Foyer Créole* joint ses félicitations à celles que les dames patronnesses ont adressées à tous les cœurs généreux qui leur sont venus en aide. Nous avons, en particulier, remarqué les deux superbes pièces montées offertes par les steamers "Belle de la Côte" et "Whisper."

Les organisateurs de la fête nous prient de transmettre leurs remerciements au Rév Père Président du Collège Jefferson qui avait accordé à la foire le congé de ses excellents musiciens ; à M. Louis Le Bourgeois qui a envoyé du bois pour monter les tentes, ainsi qu'aux steamers "Belle de la Côte" et "Whisper" pour leurs remorquages. Ils sont également reconnaissants à MM. John Parker, Sebastian Bros., Lovinsky Perrault du zèle qu'ils ont apporté dans tous les préparatifs.

—Le *Foyer Créole* a reçu, de M. J. L. Gandet, communication d'une notice annonçant une foire en bénéfice de l'Eglise St-Jacques, rive droite, pour le 7 et le 9 juillet.

La tempe est aux concerts et aux réjouissances, et nos co-paroissiens de la rive droit font bien de "battre le fer pendant qu'il est chaud."

Nous comprenons parfaitement qu'ils veuillent se créer un petit revenu à la réparation de leur église et des matières. Avant de songer à faire la charité aux autres, on ne peut être blâmé de voir si rien ne cloche si *home*.

Nous approuvons que toute la population de la rive droite à compris cette pensée, et se porte avec un entrain unanime à la préparation de la foire. Les sympathie et l'estime que le Rév. P. Godfroy a su inspirer à tous ses paroissiens, est le meilleur garant que tout réussira à la satisfaction générale.

Pour nous, nous souhaitons à tous nos amis de l'autre rive, avec un temps plus favorable, des recettes encore plus satisfaisantes que celles de la foire de St-Michel, ce qui n'est pas peu dire.

De l'éminent Dr H. H. Hopson' Memphis, Tenn.

"J'ai employé Coldeus Liquid Meat Tonic dans plusieurs cas de consomption et de débilité générale, et j'ai pu constater que c'était un admirable préparation nutritive, tonique et stimulante. (N'en prenez pas d'autres des pharmaciens).

Le Journal des Débats, du 30 mai, a publié l'article suivant :

Les déclarations que M. Ashley a faites, hier, à la Chambre des Communes ne manquent pas d'importance, car elles jettent une assez vive lumière sur les dispositions dont le gouvernement anglais est animé envers notre pays. Au fond, il n'a gèrent d'une question très peu d'importance, puisqu'il s'agit, en fait, que tout récemment, la France a rétabli son protectorat sur une misérable bourgade appelée Porto-Novo, située sur la côte occidentale d'Afrique. Cette possession a si peu de valeur, qu'accepter ou ne pas accepter, pour la France, a été absolument l'année suivante, et que c'est seulement à partir de 1878 que le gouvernement français a fait de nouveau valoir ses droits sur cette région. La nouvelle-Zélande et Bornéo. Cette épithète de flibustiers ne suffit pas au *Daily News* qui nous annonce que nous allons "déclarer contre les troupes du Céleste Empire nos glaives qui ont été si inefficaces contre les Allemands." Nous croyons que l'infatuation des succès obtenus on sait par quels moyens en Egypte font quelque peu oublier aux Anglais que leurs armes n'avaient pas été aussi heureuses contre les Boers et contre les Soudans.

Quelle que soit votre maladie, "Brown's Iron Bitters" vous soulagement certainement.

Horsford's Acid Phosphate

Pour le mal de mer.

S. S. Parker, Wellington, O., dit : Ils trouvement le bon Rein, j'en ai prouvé à quelques passagers qui souffraient du mal de mer, et qui ont éprouvé un soulagement immédiat.

Un affreux ivrogne est condamné pour ivresse manifeste et récidive, à cinq jours de prison et quinze francs d'amende :

—Voilà bien la justice, s'écria-t-il, on fait des rentes au prix de Rome, et on condamne les pris du vin.

C'est-y juste ça !

La vaccine animale.

Il est question, dit la *Liberté*, de créer à Paris un *institut vaccinal*. Si c'est bien installé, ce n'est pas une mauvaise chose. Par la fièvre de vaccination qui court, on ne saurait trop prendre de précautions pour nous mettre à l'abri des maladies qui peuvent se transmettre par le vaccin. "On sait, dit le *Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris*, quelles difficultés il y a à se procurer du vaccin pur et efficace. Cet institut aurait pour objet de concentrer (disons centraliser) la production de ce virus, pour le mettre à la disposition des médecins." Ce n'est pas que l'on manque absolument de bon vaccin ; mais des instituts de ce genre existent partout, il n'y a pas de mal à en ériger un à Paris. Il ne faudrait pas cependant qu'on nous imposât ce vaccin officiel ; nous ne savons ce qu'est devenu le projet de vaccination obligatoire. Si la création de l'institut vaccinal doit révéiller la bile des vaccinateurs et mettre en péril une des plus respectables de nos libertés, cette création n'est pas désirable.

L'un des avantages d'un institut vaccinal serait, à notre avis, de tenter la production du vaccin animal. Nous y voyons une garantie, et, malgré toute l'opposition qu'on lui fait, nous pensons qu'il n'est pas inférieur au vaccin jennérien. C'est à peu près tout ce qu'on en pense dire, mais c'est suffisant. N'ayant pas de conviction personnelle bien arrêtée à ce sujet, nous empruntons ce qui suit à deux communications faites à l'Académie de médecine par le docteur de Pietra-Santa qui, lui, s'est fait l'ardent défenseur de la vaccine animale, et contribue pour une très large part à la généralisation de la pratique dans les vaccinations de toute sorte. C'est à lui que l'on doit la création, au siège de la Société française d'hygiène et dans le local de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, d'un établissement vaccinal pourvu des deux vaccins (jennérien et de génisse). La Société française d'hygiène distribue, d'ailleurs, gratuitement, un *Guide du Vaccinateur*, publié sur son initiative et destiné à vulgariser la vaccination.

M. de Pietra-Santa a mis sous les yeux de l'Académie de médecine un grand nombre de documents qui plaident avantageusement la cause de la vaccine animale.

"Nous entendons par vaccination animale, dit l'auteur, le procédé qui consiste à semer sur le ventre d'un jeune veau ou d'une génisse le *cow-pox* spontanément développé sur le pis d'une vache laitière, ou le *horse pox* spontané recueilli sur le cheval ; à prendre ensuite, vers le cinquième ou le sixième jour de l'éruption provoquée de ces pustules, le vaccin ou lymphe vaccinale qu'elles renferment, pour le transporter sur l'enfant ou sur l'homme, à l'effet de procéder à la vaccination."

Cette culture successive et régulière du *cow-pox* ou du *horse-pox* spontané ou fait, dit le *Guide du Vaccinateur*, sans mélange d'aucune sorte, dans l'organisme humain. Le *cow-pox* ainsi produit artificiellement présente les mêmes avantages que le *cow-pox* spontané et ses effets sont aussi puissants et durables.

D'autre part, il ne semble pas que l'animal puisse souffrir notablement ; on sait ne perd nullement de sa valeur ; le seul inconvénient est de lui faire perdre une certaine quantité de son poids et un peu de sa valeur marchande.

Le choix de l'animal à inoculer n'est pas sans importance, mais le sexe n'a aucune influence sur le résultat de l'opération. On prendra de préférence une génisse ; à défaut, un veau de forte constitution, les pustules vaccinales étant généralement d'autant moins développées que l'animal est moins bien portant. Dans tous les cas, les premiers jours de l'existence (trois ou quatre mois) sont incontestablement préférables, parce qu'on est à peu près sûr que l'animal qu'on veut inoculer n'a pas déjà été atteint de *cow-pox* spontané, ce qui diminuerait certainement les chances de succès.

Pour inoculer une génisse, on la place sur une table ou l'y attachant solidement ; l'inoculation se fait de préférence à la partie postérieure de l'abdomen, à droite et à gauche de la vulve, parce que la peau y est très fine et que la région est mieux que toute autre à l'abri de contact des corps étrangers. La peau est d'abord rasée, puis l'on fait des piqûres ou mieux des scarifications superficielles avec la pointe d'une lancette vaccinale. L'évolution des pustules se fait rapidement ; c'est au quatrième ou au cinquième jour que le vaccin est bon à prendre et qu'il produit les meilleurs effets. On recueille ce vaccin, pour le conserver, dans des tubes de verre, et il suffit, par capillarité, de faire l'on boucher à la cire. Pour l'employer, on brise le tube et l'on souffle le vaccin sur l'ongle de l'un de ses doigts, où il est puisé avec la pointe de la lancette.

En Belgique, l'institut vaccinal de Bruxelles, créé par M. Warlomont, en 1868, compte 93.5 pour cent de succès dans les vaccinations et 63.2 pour cent dans les revaccinations. En Hollande, où il existe quatre parcs vaccinogènes, les vaccinations animales se sont montées cependant. L'Italie possède un concours complets de vaccination. La proportion des succès pour les vaccinations est de 91.59 pour 100 ; pour les revaccinations elle est de 43.37 pour 100. En Espagne, la vaccination animale est appliquée sous le contrôle de l'Etat, et vous à l'égalité et travaux d'agrément tels que [illegible] en pratique, on être sont offerts en différents points. Un succès d'Espagnol et d'Allemand a été [illegible]. 17 oct—

B. TREMOULET,

Rue Bourbon, No 7, vis à vis la Poste,

Vins de Bordeaux des meilleurs crus, reçus de maisons de premier ordre.

Chartreuse de Delf, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.

Fonds de Rondenet & Co, Otley, Cramp & Champagnes de toutes marques en rotuns.

Vieux Whiskies, Dagnacs, Rhums, Genièvre, etc.

Vins de Californie de toutes sortes.

Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.

AUX PLUS BAS PRIX.

Bureaux de la Electric Light & Power Company of New Orleans, 28 rue Union. AVIS.—Les actionnaires et résidents de la rue Royale—La sollicitude de la Brush Electric Light Co. se présentera immédiatement chez vous pour vous demander à nouveau l'éclairage par l'électricité de la rue Royale, pour l'automne prochain. 15 juin—3f

Avis.

$150,000. Nlle-Orléans, 13 juin 1883.

Le soussigné certifie qu'il était porteur d'une moitié du billet No 32,131, tirage à moitié simple, Classe "F", de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—sortie qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres le mardi, 12 juin 1883. Ladite moitié du billet ayant coûté la somme de Cinq Piastres, au bureau de M. Honoré Grima, No 50 rue Bienville, N. O., et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation de cette moitié du billet aux bureaux de la compagnie.

Vue : JAMES DEMORUELLE.
Résidence : Rue Treme, entre St-Anne et Dumaine.
16 juin—2 f

Avis.

$20,000 Nouvelle-Orléans, 14 juin 1883.

Le soussigné certifie qu'il avait en possession de Memphis, Tenn., la moitié du billet No 31,903, tirage à moitié simple, Classe "F" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, sortie le Premier Gros Lot de Vingt Mille Piastres, le mardi, 12 juin 1883—la dite moitié ayant coûté la somme de Cinq Piastres, et le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit billet aux bureaux de la compagnie.

Vue : L. F. SERVANT.
Résidence : Trésorier de livres de la State National Bank de la Nlle-Orléans, Lee.
16 juin—2f PP

Avis.

Les privilèges de la bourse, &c., pour le pigeonnier de Grand Opera House, situé entre Bienville et Conti, seront vendus au plus offrant, dimanche 17 juin 1883, à 1 heure de l'après-midi, en Lobby's Park.

JNO PARR,
Chairman du comité d'arrangements.
14 juin—4f

L'UNION FRANÇAISE.

Le lots non réclamés devront être vendus au local de l'Union Française, SAMEDI et les jours suivants, de midi à 5 heures, jusqu'au 20 juin.

Pour le Comité de la Tombola,
M. BILLARD,
Secrétaire.
1 juin—6f

Avis.

A partie de cette date MM. MICOLO & LACAZE ont mes pleins pouvoirs.

MATTHIEU LAMARCHE.
Nlle-Orléans, 12 juin 1883.
13 juin—3f

A louer.

Un vaste terrain, avec grande maison meublée et ses dépendances, situé rue Esplanade, No 122. S'adresser à Mme Vve F. Janville, à Mme Vve F. Janville. 16 juin—1m

A louer

Deux bonnes chambres meublées, et un salon. S'adresser rue Dumaine, No 162, entre Remparts et St-Claude. 15 juin—15f

A VENDRE

La bonne GROCERIE de gros et de détail, connue sous le nom de Frederick Creecy,

S'adresser à Mme Vve F JONVILLE, coin Ste-Anne et Robertson. 12 juin—1m—Mo5

A vendre.

Une belle résidence de briques à deux étages, confortable, agréable, située rapidement dans le quartier Lafayette et Hôpital.

S'adresser à GIRARDEY & MACON,
7juin—7f 10 rue Carondelet.

A louer.

A louer—Le rez-de-chaussée d'une maison à étages, avec chambre à bain attenant à la cuisine. Le tout se trouve dans la plaisir. S'adresser à l'endroit même. Prix très modique.
10juin—3 cons D J S

A VENDRE.

A louer—Un grand terrain, bien situé, rue des Remparts entre Hôpital et Gravier. Pour les conditions, s'adresser au 121 rue du Quartier. 12 juin—1m

Tombes et fours neufs à vendre au Nouveau Cimetière St-Louis. S'adresser au gardien. 4 mai—3 cg

INSTITUTION OURTO.

Pensionnat et Externat,

Coin de Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de calligr. et de dessin, sous la direction de M. Ourto, est ouverte aux élèves qui désirent se perfectionner dans ces deux parties.

Un service de voitures est organisé pour le transport des enfants qui habitent loin.

Les cours recommencent le 1er octobre.

Pour les conditions, s'adresser au Principal, 23 oct—

P. BOISSONNEAU,

Marchand-Tailleur.

137 - - Rue du Canal - - 137

AU PREMIER,

ENTRE LES RUES ROYALE ET BOURBON.

A l'honneur d'informer sa clientèle et le public en général qu'il vient de décaler un assortiment de marchandises de printemps et d'été, provenant des premières fabriques de France et d'Angleterre.

Des prélèvés ont été choisies avec le soin le plus minutieux, et l'on peut dire qu'il y a de plus nouveau et de recommandable par la qualité, la variété et le bon